

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative aux problèmes de salubrité, de sécurité et d'entretien à Scheut.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Les rues Van Soust, Deswaef et Ruquoy sont trois rues de Scheut qui cumulent des difficultés bien connues. Ainsi, le square de la rue Van Soust est régulièrement occupé par des trafics et des consommations de stupéfiants. A l'angle des rues Van Soust et Deswaef, un énorme dépôt clandestin entouré d'un ruban communal fait figure d'emblème de quartier. D'autres dépôts et déchets divers s'étalent sur les trottoirs, attirant les rats, nombreux dans le quartier. Dans la rue Ruquoy verdurisée par les fonds « Beliris », les plantations sont négligées et les clôtures en bois sont en partie démantibulées.

Le Collège peut-il nous dire quelles mesures il compte prendre afin de résoudre cette addition de nuisances qui pèsent sur la qualité de vie des habitants ? Comment se fait-il que les aménagements verts, si récents, sont déjà si dégradés et négligés ?

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van de volgende antwoord:

Personnellement, je trouve que les espaces publics des rues Ruquoy et Denis Verdonck sont bien plus qualitatifs depuis qu'ils ont été réaménagés. Plus de verdure, plus de biodiversité, moins de risque d'inondation. Évidemment, l'intérieur d'îlot non-utilisé appartenant à la Communauté Française est un prétexte pour les personnes mal intentionnées d'y faire tout et n'importe quoi. Nous y travaillons. Concernant le dépôt clandestin entouré d'un ruban communal, le service m'indique que ce dépôt a subsisté 3 jours, le temps de réaliser une enquête de quartier, avant d'être enlevé. Les plantations de la rue Ruquoy ne semble pas négligée, et au contraire favorisent grandement la biodiversité. Les hautes herbes fleurissant sont parfois volontairement laissées et prévues comme telles dans le plan de plantation. Comme j'ai eu l'occasion de le dire aux habitants que j'ai rencontrés sur place avec le service « Entretien », les clôtures cassées ou problématiques seront enlevées. Si celles-ci peuvent être esthétiquement discutables, elles étaient par contre nécessaires pour protéger les nouvelles plantations.

G. VAN GOIDSENHOVEN montre une photo et demande si la situation est normale. Il ne demande pas un gazon anglais, mais un méli-mélo d'orties débordant sur la voie publique ne lui semble pas être à la hauteur de l'aménagement espéré.